

L'AIR NORMAND



retrouvez toutes les mesures sur www.atmonormandie.fr

éditorial

POUR NOTRE NORMANDIE : UN NOUVEAU PROGRAMME RÉGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ADOPTÉ

Comme annoncé dans notre dernier numéro, Air Normand et Air C.O.M ont fusionné en décembre 2016 en une seule association baptisée Atmo Normandie pour répondre au découpage de la nouvelle région. L'assemblée générale de juin 2017 a approuvé un premier document de référence, et non des moindres, pour la vie de l'association. Il s'agit de son PRSQA, Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air, exercice quinquennal imposé par le ministère en charge de l'environnement, dressant le cap des 5 prochaines années. Stratégique, ce document résulte d'un travail interne et d'une concertation avec plus d'une soixantaine de participants venus d'horizons différents : administrations, associations, industriels, collectivités locales...

Je remercie très sincèrement tous les acteurs qui se sont impliqués ces derniers mois nous aidant à appréhender au mieux les enjeux actuels et futurs de la qualité de l'air dans notre Normandie réunifiée. Le résultat final est dense. Il se décline en 4 orientations regroupant 18 programmes et 74 actions. Je remercie également celles et ceux qui contribueront à leur mise en œuvre au cours des 5 prochaines années.

Ce numéro de *L'air Normand* résume les grandes lignes du PRSQA dont le document complet se trouve en téléchargement sur www.atmonormandie.fr (rubrique Publications, menu Programmes de surveillance). Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour toute question ou élément complémentaire.

Bien cordialement,

Denis Merville
Président d'Atmo Normandie

dossier ::
**le PRSQA
2017-2021**
au service de tous

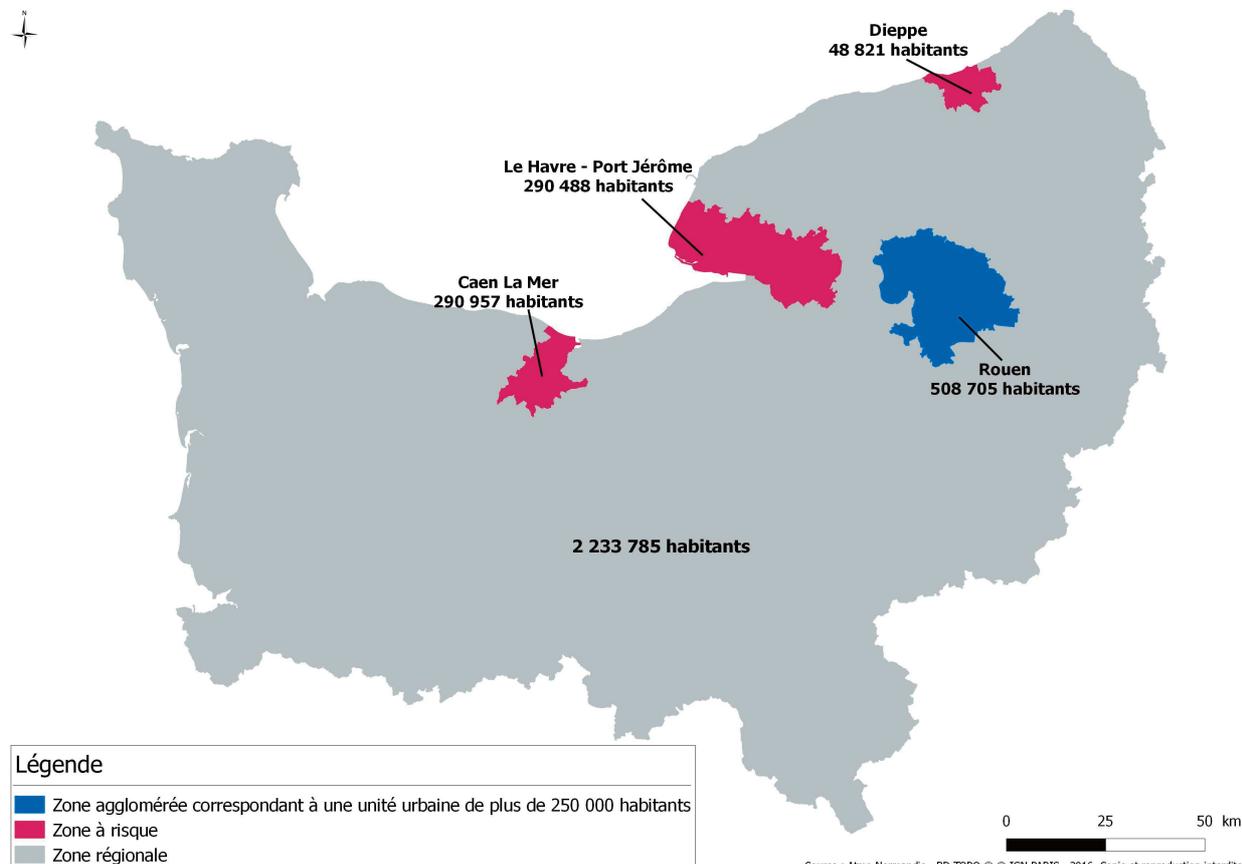


50 stations de mesures

La métrologie est le cœur de métier historique d'Atmo Normandie. Des résultats qui sont ensuite analysés et diffusés sur le site internet www.atmonormandie.fr

UN PRSQA POUR 3.3 MILLIONS DE NORMANDS

DÉCOUPAGE DES ZONES DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN NORMANDIE ET POPULATION CONCERNÉE



La surveillance de la qualité de l'air est organisée par zones cohérentes au sein de chaque région de France pour répondre aux directives européennes. Un bilan des concentrations est effectué selon lequel la surveillance est organisée (voir tableau de synthèse page suivante).

Bien que des dépassements de seuils réglementaires européens persistent pour certains d'entre eux (O₃, PM₁₀ et NO₂)¹, la plupart des polluants réglementés sont en baisse (voir *L'Air Normand* n°69). Tout en les maintenant sous vigilance, il est nécessaire de faire évoluer le dispositif de surveillance pour l'adapter notamment à de nouveaux enjeux et attentes des partenaires et de la société. Ainsi faut-il renforcer la connaissance ou le suivi de polluants non réglementés tels que les pesticides, les métaux lourds, les dioxines, les pollens, les odeurs, les nanoparticules... Technologie, économie sont des contextes et/ou des contraintes à prendre en compte de même que le nouveau zonage du territoire normand (voir carte ci-dessus) voulu par le Ministère en charge de l'Environnement. Son objectif est de recentrer la surveillance au moyen de stations fixes sur les zones agglomérées et zones à risques² sans pour autant renoncer à fournir au grand public une information pertinente sur l'état de la qualité de l'air en tout point du territoire.

¹ O₃ = ozone, PM₁₀ = particules en suspension inférieures à 10 microns, NO₂ = dioxyde d'azote

² Zones en « surémissions, avec des risques plus importants de dépassements de standards d'exposition de la population ou des milieux naturels »

Élaboration du document : la concertation est de mise

Le PRSQA, Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air, d'Atmo Normandie fixe les orientations stratégiques pour les 5 prochaines années en se basant sur une analyse actualisée des enjeux et les besoins exprimés par les membres de l'association. Le PRSQA se doit aussi d'être compatible avec le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'air (PNSQA), édité pour la première fois par le Ministère en charge de l'environnement pour la période 2016-2021. Le PRSQA normand a nécessité une année de réflexion et de rédaction durant laquelle les quatre collègues de l'association ont été consultés par le biais de retours écrits et de réunions. Deux rencontres séparées, avec Météo-France d'une part et la Chambre Régionale d'Agriculture d'autre part ont également eu lieu. C'est

au total une soixantaine de personnes qui a contribué à cette phase de consultation achevée au mois de mai. La mise en œuvre du PRSQA se fera chaque année via un programme de travail adapté, voté en assemblée générale d'Atmo Normandie, pour tenir compte notamment des évolutions de contexte, des exigences réglementaires et des ressources financières.

Rappel des enjeux – la santé d'abord !

**3^{ème} fléau
sanitaire
après le
tabac et
l'alcool**

La pollution de l'air, classée comme cancérigène par l'OMS³, constitue avant tout un enjeu sanitaire concernant tout à chacun. Avec 48 000 décès prématurés (9 % de la mortalité)⁴ chaque année en France continentale, elle est considérée comme le 3^{ème} fléau sanitaire après le tabac⁵ et l'alcool⁶ - se classant aussi devant les accidents de la route.

Bien qu'extrêmement complexe à calculer, le coût des dépenses liées à la pollution de l'air s'élève à plusieurs dizaines de milliards d'euros⁷ : un impact économique méconnu des populations et bien souvent des élus aussi. Sont en général mieux appréhendés, car plus perceptibles, les enjeux d'attractivité : de cadre de vie pour les habitants, des séjours touristiques ou d'implantation des entreprises, au travers des constats visuels (fumées des cheminées, façades noircies...), de ressentis (air irritant, odeurs...) ou de re-

³ Organisation Mondiale de la Santé

⁴ Santé Publique France – juin 2016

⁵ 78 000 décès par an – Ribassin-Majed L, Hill C. Trends in tobacco-attributable mortality in France. Eur J Public Health 2015

⁶ 49 000 décès par an – Guérin S, Laplanche A, Dunant A, Hill C. Alcohol-attributable mortality in France, 2009

⁷ Rapport de Mme Leila AÏCHI, fait au nom de la CE, coût économique et financier de la pollution de l'air n° 610, tome I (2014-2015) - 8 juillet 2015

Synthèse de l'évaluation de la qualité de l'air en fonction des seuils réglementaires

	SO ₂	NO ₂	PM ₁₀	PM _{2.5}	O ₃	CO	C ₆ H ₆	BaP	Pb	As	Cd	Ni
zone de Rouen	bleu	rouge	jaune	jaune	jaune	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu
zone de l'estuaire de la Seine	jaune	jaune	jaune	vert	jaune	bleu	vert	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu
zone de Caen	bleu	jaune	jaune	bleu	jaune	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu
zone de Dieppe	bleu	jaune	jaune	vert	jaune	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu
zone régionale	bleu	bleu	jaune	vert	jaune	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu	bleu

Niveaux des concentrations (sur la période 2011-2015)

- < à la valeur limite ou au seuil d'évaluation inférieur
- entre le seuil d'évaluation inférieur et le seuil d'évaluation supérieur
- > à l'objectif long terme ou au seuil d'évaluation supérieur
- > à la valeur limite

SO₂ : dioxyde de soufre/ NO₂ : dioxyde d'azote/ PM₁₀ : particules en suspension inférieures à 10 microns/ PM_{2.5} : particules en suspension inférieures à 2,5 microns/ O₃ : ozone/ CO : monoxyde de carbone/ C₆H₆ : benzène/ BaP : benzo (a) pyrène/ Pb : plomb/ As : arsenic/ Cd : cadmium/ Ni : nickel

En fonction de l'évaluation et des seuils rencontrés, le mode de surveillance à appliquer a minima varie allant de la mesure en continu avec des stations fixes pour les zones de forte pollution à la modélisation pour les zones au niveau de pollution faible en passant par un mixte modélisation/campagnes de mesures ponctuelles pour les zones de pollution modérée.

nommée (fréquence des alertes de pollution...). C'est sans doute ces notions d'attractivité/perception qui se traduisent par une attente sociétale forte au travers des sondages. La pollution de l'air y arrive en première position parmi les problèmes environnementaux les plus préoccupants pour les Français.

Des plans et programmes déjà existants

Ils pourraient paraître pléthoriques ou redondants tant les dispositifs réglementaires visant une amélioration de la qualité de l'air sont nombreux. En réalité, ils doivent s'articuler et concernent des acteurs distincts, collectivités, administrations, citoyens... et s'appliquent à différentes échelles, de l'agglomération à la nation en passant par la région... On peut ainsi citer le PRSE⁸, le PPA⁹, le récent SRADDET¹⁰ (décret n°2016-1071 du 3 août 2016) dont l'élaboration est à la charge de la Région Normandie devenue chef de file sur l'air depuis la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014). Il faut également citer le rôle des collectivités avec les PCAET¹¹, le volet « air » de leur PDU¹² et de leur SCoT¹³.

Atmo Normandie, à votre service !

Dans son PRSQA, Atmo Normandie ne révolutionne pas son métier ou ses activités qui demeurent axés sur la mesure, la connaissance, la communication et l'accompagnement. Chacun de ces axes a été décliné en programmes, eux-mêmes en fiches d'action (74 au total). Un grand principe fondamental régit cet ensemble, celui d'être au service de tous et de l'intérêt général : que ce soit en appui aux responsables ou décideurs des plans précédemment cités grâce à des diagnostics et expertises poussées ou pour une intervention aux côtés des industriels et de l'autorité préfectorale en cas d'épisodes de pollution, ou encore pour une information précise et rapide des citoyens.

⁸ Plan Régional Santé Environnement, prévu courant 2017, déclinant le Plan National Santé Environnement

⁹ Plan de Protection de l'Atmosphère, couvrant les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure

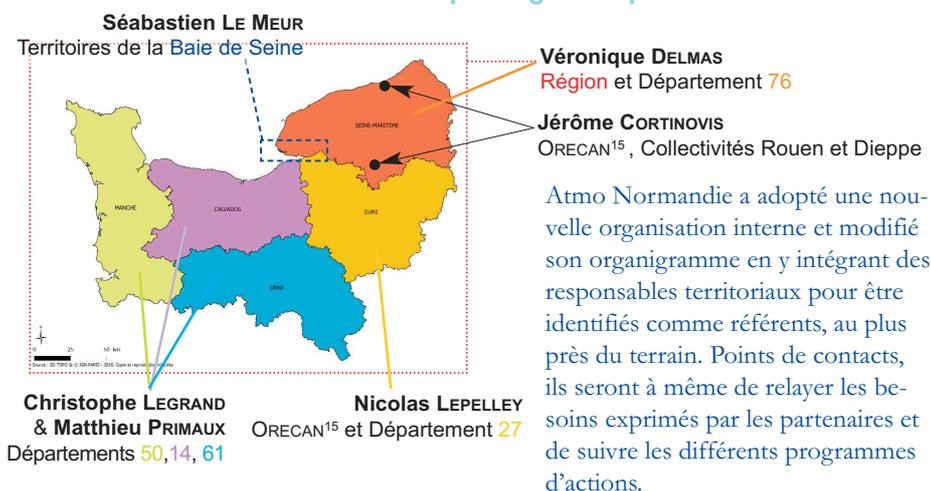
¹⁰ Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

¹¹ Plan Climat Air Énergie Territorial

¹² Plans de Déplacements Urbains

¹³ Schéma de Cohérence Territoriale

Des contacts privilégiés en proximité



¹⁵ Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie en cours de création

UN ENGAGEMENT DE TERRITOIRE EN APPUI DES PARTENAIRES

Un des objectifs du PRSQA d'Atmo Normandie est de maintenir et développer son expertise relative à la qualité de l'air, bien évidemment, mais relative aussi au climat, à l'énergie, à la santé et à l'urbanisme. Du fait de son activité, la surveillance de la qualité de l'air – transversale à de nombreux domaines –, et de son mode de fonctionnement – collégial – Atmo Normandie, comme toutes les AASQA¹⁴, a une présence territoriale forte et s'implique dans un véritable réseau. Une des orientations du PRSQA est de renforcer encore cette implication locale, de faciliter le partage d'expériences et d'accompagner l'action publique. Ainsi la démarche d'accompagnement sera maintenue que ce soit en soutien de la mise en place, ou du suivi, des plans réglementaires (SRADDET, PCAET... déjà cités dans l'article ci-contre) ou pour des démarches volontaires comme les opérations devenues célèbres des Nez Normands, les agendas 21, les plans de déplacements d'entreprise, les études épidémiologiques... Les exemples ne manquent pas, la liste est non exhaustive. De surcroît, la nouvelle Normandie se compose de spécificités locales en matière de qualité de l'air qu'il est important d'appréhender ainsi pour l'urbanisme avec les zones de type « points noirs » ou inversement les « zones refuges » à préserver, les zones multi-émettrices avec un tissu industriel important, les zones agricoles, et les zones de bords de mer et de falaises.

¹⁴ Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air

ZOOM sur.... les grandes lignes du PRSQA

Le Programme régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 d'Atmo Normandie se décline en 4 orientations regroupant 18 programmes et 74 actions.

Le détail, notamment de toutes les actions, est téléchargeable sur le site internet :

- www.atmonormandie.fr, dans la rubrique Publications,
- menu « Programmes de surveillance & Bilans » :
- Programme et actions (PDF, 1.31 MB, 72 pages)

1 **Consolider l'observatoire régional de la qualité de l'air**

- ◆ Produire une information sur la qualité de l'air relative aux polluants réglementés en tout point du territoire
- ◆ Poursuivre le développement de la prévision à court terme de la qualité de l'air
- ◆ Contribuer à la gestion des situations post-accidentelles
- ◆ Etendre l'observatoire des odeurs
- ◆ Poursuivre l'observatoire des pollens
- ◆ Etendre l'observatoire des dioxines et des métaux toxiques
- ◆ Développer un observatoire des pesticides
- ◆ Mieux connaître la composition de l'aérosol atmosphérique
- ◆ Renforcer le réseau de surveillance météorologique

2 **S'engager sur les territoires en appui des partenaires**

- ◆ Accompagner les partenaires sur les plans et programmes réglementaires
- ◆ Intervenir en appui des partenaires sur leurs autres actions
- ◆ Être un acteur clé de l'Observatoire Air-Climat-Energie

3 **Améliorer les connaissances, anticiper, s'adapter**

- ◆ Connaître pour agir
- ◆ Innover et s'adapter
- ◆ Développer Le Langage des Nez®

4 **Développer une communication mobilisatrice et innovante**

- ◆ Eduquer, former sur la qualité de l'air
- ◆ Valoriser les productions et l'action d'Atmo Normandie
- ◆ Communiquer à l'ère numérique

DES APPLI S À FAIRE CONNAÎTRE

UNE INFORMATION TOUJOURS PLUS CONNECTÉE

La qualité de l'air au jour le jour, les actualités ainsi qu'une prévision pour le lendemain sont accessibles sur les smartphones depuis juin 2012.

Depuis début 2016, les informations quotidiennes d'Atmo Normandie sont devenues disponibles sur **App Store** et **Google Play**.

:: PRSQA 2017-2021

EN ROUTE POUR LE FUTUR



Les statistiques le démontrent, la place du web mais aussi des médias sociaux est prépondérante et toujours croissante dans les habitudes d'accès à l'information. Atmo Normandie doit modifier ses pratiques de communication et parfaire son approche du numérique.

Un PRSQA = une aventure

Les salariés d'Atmo Normandie ont d'ores et déjà connu de fortes évolutions de leur métier depuis les premières mesures de la qualité de l'air issues des méthodes de laboratoires de chimie dans les années 50 à 70. Très rapidement, la surveillance de la qualité de l'air en France a utilisé les nouvelles technologies et le numérique pour faire évoluer ses outils : analyseurs automatiques, stations d'acquisition, postes centraux, géostatistique, modèle de chimie/transport, prévisions ... Les outils tels la modélisation à l'échelle fine ou les analyseurs en temps réel de la composition des particules sont de complexité grandissante. Les technologies miniaturisées et dites « connectées », tels les microcapteurs, font l'actualité et demandent à mettre en œuvre une activité de type « veille, recherche et développement » afin in fine de guider les utilisateurs, particuliers ou collectivités, dans leurs choix. L'objectif étant de conserver une information fiable et cohérente avec les analyses réglementaires et certifiées. A ce sujet, le volet communication fait partie intégrante des missions d'Atmo Normandie. Là aussi, il est

nécessaire de s'adapter aux progrès techniques faisant évoluer les outils depuis l'ancestral Minitel jusqu'aux applications smartphones avec géolocalisation sans oublier les réseaux sociaux et le nouveau monde de la « big » et de l'« open » data soutenu par la réglementation^{15,16}. Ainsi les données mises à disposition sont « libérées » et volumineuses, les flux deviennent massifs, ce qui répond à de nouveaux modes de consommation de l'information et un changement de société. Les attentes de celle-ci sont nombreuses et ne se limitent plus à une information réglementaire transparente et objective. Il faut ajouter du temps réel sur l'exposition individuelle, du dialogue interactif et de l'animation de communautés avec des démarches

participatives et collaboratives de préférence via un parcours ludique et dans tous les cas non culpabilisant.

Ainsi, les nouvelles technologies, qu'elles touchent les outils de production de données ou de diffusion de l'information, offrent de nouvelles possibilités pour les métiers de la qualité de l'air et obligent Atmo Normandie à adopter une nouvelle organisation et à y incorporer des compétences supplémentaires dans les NTIC¹⁷.

¹⁵ Directive INSPIRE 2007/2/CE du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la communauté européenne.

¹⁶ Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

¹⁷ Nouvelles Technologies d'Information et de Communication



Atmo Normandie

siège social : 3 place de la Pomme d'Or - 76 000 Rouen

antennes locales :

48 rue Denfert-Rochereau - 76600 Le Havre

Citis - Immeuble Le Pentacle, avenue de Tsukuba - 14209 Hérouville-St-Clair Cedex

Tél : 02 35 07 94 30 - Fax 02 35 07 94 40

contact@atmonormandie.fr

Directeur de la publication :: Denis Merville

Rédacteur en chef :: Véronique Delmas

Rédaction :: Céline Léger

L'Air Normand

ISSN 1289-3692

sept. 2017

Tirage 4000 exemplaires